

N/REF : 4/03/2026 9H42 C:262722 I:35516
V/REF : 043834
V/Email reçu le Mercredi 04/03/2026 à 9H42

LPV

**175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE**

IMMEUBLE : CERISAIE
RUE DE LA CERISAIE
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 12 Juin 2026

Référence Marché: Tarif négocié

LOCALISATION : ALLEE 35 CERISAIE ST MARTIN D HERES
MME SQUARE 06 05 79 21 17
1ER ETAGE - LOGEMENT 001383 -PORTE L104
MME MENASRA 07 57 12 70 66

MOTIF : INTERVENIR POUR REPERAGE CURAGE COLONNE
SUITE EVIER BOUCHÉ

Donneur d'ordre : Mme L RAMIREZ

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 11/03/2026 A 14H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DÉBOUCHAGE COLONNE CUISINE FURET MÉCANIQUE DEPUIS ÉVACUATION ÉVIER
CONTRÔLE DE L'ÉCOULEMENT

LE 17/03/2026 A 11H15
MME MENASTRA GARAGE 007
PAS DE CANALISATION APARENTE DANS LE GARAGE 008
PRÉVOIR ACCES AU GARAGE 007 POUR VOIR SI LA CANALISATION EST APPARENTE.
REMARQUE PLAFOND GARAGE FLOQUÉ

LE 09/06/2026 A 08H15:
OCCUPANTE ABSENTE
CONTACT DE LA TUTELLE, QUI A TENTÉ DE LA JOINDRE PAR TÉLÉPHONE, SANS
SUCCES.
SUR PLACE, NOUS AVONS EFFECTUÉ UN DÉBOUCHAGE A PROXIMITÉ
SELON NOTRE ANALYSE, LE PROBLEME NE SE SITUE PROBABLEMENT PAS AU NIVEAU
DU GARAGE 8 NI DU GARAGE 7
IL SEMBLERAIT D'AVANTAGE PROVENIR DU GARAGE 6, VOIR DU GARAGE 5, AVEC UNE
PRÉFÉRENCE POUR LE GARAGE 6
AYANT DÉJÀ RÉALISÉ UNE INTERVENTION SIMILAIRE DANS UN AUTRE GARAGE, IL

FAUDRA PRÉVOIR LE DÉMONTAGE DES CAISSONS AFIN D'ACCÉDER A LA
CANALISATION, CELLE-CI SE SITUANT DERRIERE CES DERNIERS
AUCUN ACCES N'ÉTANT POSSIBLE, NOUS CLÔTURONS L'INTERVENTION
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 11/06/26 A 15H54
LAETITIA_RAMIREZ@PLURALIS-HABITAT.FR

AH LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 09/06/26 A 17H41 MME L RAMIREZ

AS LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 17/03/26 A 13H59 MME L RAMIREZ

BONJOUR,
MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNÉES DE MME MENASTRA
GARAGE 007

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention <=2h00	1	210,00	210,00
1,00	Forfait Intervention <=2h00	2	210,00	210,00
1,00	Forfait Intervention <=2h00	4	210,00	210,00
1,00	Forfait Intervention <=2h00	6	210,00	210,00
TOTAL H.T.				840,00
T.V.A. a 10,00%				84,00
TOTAL T.T.C.En EURO				924,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN